

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
VILLE DE SHIPPAGAN À LA SALLE ERNEST RICHARD**

DATE : Le 18 janvier 2018

HEURE : 18 h

PRÉSENCES : Rémi Hébert, Percy Mallet, Marie-Lou Noël, Kassim Doumbia, Patrice-Éloi Mallet, Anita Savoie Robichaud, Brigitte Mazerolle Arseneau et Mylène Chiasson.

Points à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 18 h.

2. Divulgarion de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Résolution : Budget de fonctionnement général 2018

Il est proposé par Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que la somme de 4 846 394 \$ soit le budget total de fonctionnement général de la municipalité, que la somme de 3 465 144 \$ soit le mandat de la municipalité pour l'année 2018 et que le taux d'imposition soit 1,5113\$. Le Conseil municipal ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la *Loi sur l'évaluation* et se trouvent dans le territoire de la municipalité de Shippagan.

Cinq (5) personnes pour et une (1) personne contre.

Le conseiller Rémi Hébert vote contre la proposition.

ADOPTÉE

5. Résolution : Budget de fonctionnement des services d'eau et d'égout 2018

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Percy Mallet qu'en vertu de l'alinéa 189(4) de *Loi sur les municipalités*, le conseil municipal adopte le budget total de fonctionnement du service d'eau et d'égouts pour l'année 2018 qui comprendra des revenus de 1 234 663 \$ et des dépenses de 1 234 663 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Résolution : Service de contrôle des chiens – CSR

Il est proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'on adopte une résolution pour signifier l'intérêt de la Ville de Shippagan d'adhérer au service de contrôle des chiens offert par la Commission des services régionaux Péninsule Acadienne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Résolution : Arrêté 74 (23) 1^e et 2^e lecture

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'on adopte en première lecture par son titre l'arrêté 74 (23), un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration Centre-ville de Shippagan Inc. pour l'année 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'on adopte en deuxième lecture par son titre l'arrêté 74 (23), un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration Centre-ville de Shippagan Inc. pour l'année 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 18h40.

9. Parole au public

La maire donne la parole au public.